

# CSE : employeur et Comité Social et Economique au quotidien

(1/1)

## INFORMATIONS

### DURÉE

Présentiel : 1 journée  
Distanciel : 2 demi-journées  
Soit 7h au total

### PRIX

Présentiel : 699 € HT / personne  
Distanciel : 559 € HT / personne

Tarif TTC calculé en fonction du taux de TVA en vigueur à la date de réalisation de la formation.

### DATES ET LIEUX

[Consultez les sessions programmées en région](#)

### FORMATEUR

Expert KPMG

### NATURE DE L'ACTION

Cette action de formation entre dans le champ d'application de l'article L 6313-1 du Code du Travail

### SUIVI DE L'ACTION ET APPRÉCIATION DES RÉSULTATS

Ceux-ci sont effectués conformément à l'article L6353-1 du Code du Travail

### SANCTION DE LA FORMATION

Attestation de formation

## RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS

[Contactez votre conseiller régional](#)

<https://www.kpmgacademy.fr/>

Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro 11920002792 auprès du préfet de la région Ile de France

KPMG Academy, association fondée par KPMG S.A., membre français de l'organisation mondiale KPMG constituée de cabinets indépendants affiliés à KPMG International Limited, une société de droit anglais (« private company limited by guarantee »).

Association régie par la loi du 1er juillet 1901 et le décret du 16 août 1901 enregistrée à la Préfecture des Hauts-de-Seine sous le n° W9 22 00 3006. Tous droits réservés. Le nom KPMG et le logo sont des marques utilisées sous licence par les cabinets indépendants membres de l'organisation mondiale KPMG.

Siège social : Tour Egho – 2 avenue Gambetta - CS 60055 – 92066 Paris La Défense Cedex  
N° Siret : 309 660 637 00039  
TVA Union Européenne : FR 223 096 60 637

## CONTENU

### PUBLIC CONCERNÉ

- Dirigeants, directeurs et responsables des Ressources Humaines
- Responsables juridiques, juristes
- Comptables
- Gestionnaires du personnel

### PRÉREQUIS

- Aucun

### OBJECTIFS

- Appréhender les relations entre l'employeur et les représentants du personnel au Comité Social et Economique au quotidien
- Intégrer les nouveautés liées aux attributions, moyens et fonctionnement du Comité Social et Economique issues des Ordonnances du 22 septembre 2017 et des décrets d'application
- Sécuriser l'organisation et le fonctionnement du Comité Social et Economique

### DÉMARCHE PÉDAGOGIQUE, DOCUMENTATION REMISE ET ÉVALUATION

- Une démarche méthodique et structurée pour une application immédiate
- La personnalisation de la formation à travers une large place laissée aux échanges
- Le support de présentation est remis à chaque participant
- Un questionnaire permettra d'évaluer les connaissances acquises

### RECOMMANDATIONS (DISTANCIEL)

- Microsoft Teams
- Webcam et microphone fonctionnels
- Connexion internet à haut débit

## PROGRAMME

### ORGANISATION DU COMITÉ SOCIAL ET ECONOMIQUE (CSE)

- Composition du CSE
- Le mandat des membres et le statut juridique du CSE
- Les représentants de proximité

### LE FONCTIONNEMENT DU CSE

- Les moyens à sa disposition (budgets, heures de délégation, etc.)
- Les réunions
- L'information et la consultation du CSE (dont BDES)

### LES ATTRIBUTIONS DU CSE

- Entreprises de moins de 50 salariés
- Entreprises de 50 salariés à moins de 300 salariés
- Zoom sur les attributions en matière d'activités sociales et culturelles
- Les droits d'alerte

### LE CONSEIL D'ENTREPRISE

- Mise en place et fonctionnement

### LES EXPERTS DU CSE

- Les modalités de recours et le financement
- Les délais et les modalités des expertises

